



**Enfants en justice**

XIX–XX<sup>e</sup> siècles

Pour citer cet article :

*Rapport d'activité de l'Œuvre libératrice, 1903, p. 6-14.*

## Rapport de Mme PÉGARD,

Secrétaire générale.

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier à l'Assemblée générale, les divers rapports qui ont été lus vous ont fait connaître l'*Œuvre Libératrice* et son fonctionnement ; mais elle était alors trop près de ses débuts pour avoir autre chose que des espérances ; aujourd'hui, à la fin de sa seconde année d'exercice, elle a des résultats, et je suis d'autant plus heureuse de les exposer devant vous, qu'ils justifieront la sympathie et la confiance de ses amis, et répondront, victorieusement, je l'espère, aux objections de ceux que la réussite d'une œuvre de maniement aussi délicat, laissait incrédules.

L'Œuvre a secouru et aidé 10 $\frac{1}{4}$  femmes, dont elle a recueilli 65, qui ont fourni 1760 journées d'hospitalisation, ce qui donne une moyenne de 27 journées par femme, bien que l'hospitalisation, pour quelques-unes, ait duré plusieurs mois.

Ces jeunes filles et ces jeunes femmes sont toutes venues de leur plein gré, les unes par la Préfecture de Police, les autres par MM. les Juges d'instruction, qui leur avait parlé de la maison d'Auteuil. Pour certaines, ce sont des articles de journaux, car la Presse nous a été fort bienveillante ; il en est que nous avons été chercher au dépôt, et enfin l'Œuvre contre la traite des Blanches nous en a confié plusieurs.

Sur ces 65 femmes, 31 étaient majeures et 34 mineures. Presque toutes ont figuré très jeunes sur les registres de la Préfecture de Police : l'une à 16 ans  $\frac{1}{2}$ , à Paris, l'autre à 15 ans, à Chartres ; 8 étaient des pensionnaires de maisons de tolérance. Nous sommes intervenues avec succès pour obtenir la radiation de la plupart d'entre elles des registres de la Préfecture de Police.

Nous avons reçu 6 enfants, en même temps que leurs mères ; trois de celles-ci, après avoir passé auprès de nous une partie de leur grossesse, nous sont revenues après leur accouchement ; les trois autres enfants avaient de 3 à 6 ans ; le dernier, un délicieux petit Romanichel, a fait la joie de la maison, pendant le temps qu'il y est resté.

Mais, à l'hospitalisation des femmes ne se borne pas l'action de l'Œuvre libératrice ; celle-ci n'accomplirait pas sa mission et surtout ne répondrait pas aux espérances des malheureuses qui se sont confiées à elle, si, après les avoir recueillies, soignées moralement et physiquement, elle les laissait recommencer une vie nouvelle, sans leur avoir, au préalable, procuré les moyens de la passer honnêtement, et de se suffire à elles-mêmes avec les ressources de leur travail. C'est pourquoi nous les plaçons, et elles ne sortent de chez nous que pour occuper la situation que nous leur avons procurée. Sur nos 65 femmes, 50 sont restées en relations suivies avec nous ; sur les 15 autres, 8 ne nous donnent plus de leurs nouvelles ; nous avons l'espoir, mais non la certitude, qu'elles ont persévéré, et 9, hélas ! sont retournées à l'ancienne vie.

On dit généralement, c'est l'opinion courante, que le relèvement des pauvres clientes de la Police des mœurs n'est pas possible ; les chiffres que je viens de citer démontrent le contraire... Certes, nous n'avons pas la présomption de croire que toutes celles qui sortent de chez nous sont désormais invulnérables à la tentation, mais nous disions qu'en écartant d'elles deux des principaux facteurs de la chute — la misère et l'isolement — celles qui veulent se maintenir dans la bonne voie peuvent le faire. La misère est la principale pourvoyeuse de la prostitution — elle fait bien plus de victimes que le besoin du plaisir — le soir où la malheureuse a faim, elle est prête pour la chute. Combien est douloureux ce mot d'une pauvre fille qui a préféré s'en aller, après un jour ou deux passés à la maison : « J'aime mieux retourner d'où je viens, car, même quand j'ai eu de l'ouvrage, je n'en ai jamais eu assez pour manger à ma faim. » — Contre la misère, nous donnons donc du travail, et contre l'isolement, nous tenons ouverte notre maison à celles qui, déjà parties, veulent revenir nous voir ; par là, nous gardons sur elles un ascendant moral, et, comme l'écrivait dernièrement l'une de nous, à l'une d'elles : « Nous ne sommes pas riches d'argent, mais nous le sommes de cœur et de tendresse... Si vous avez des heures troubles, des défaillances de volonté, la hantise de la vie passée, n'hésitez pas, écrivez-nous à l'instant ; il y aura toujours pour vous une place dans notre cœur, et nous vous aiderons... »

C'est ainsi que nous avons compris notre Œuvre. C'est par la patience et la bonté, et non par les reproches que nous devons agir

sur ces pauvres enfants ; nous ne les accablons pas sous la responsabilité de leur chute ; mais nous leur donnons de bons exemples, et c'est le contact des femmes respectables et respectées dont elles sont entourées, qui doit réveiller en elles la conscience et le sentiment de la dignité personnelle.

Le placement de nos jeunes filles a donc sur leur avenir une influence décisive, et c'est là la partie un peu ardue de notre tâche ; cependant, nous constatons, qu'en général, les personnes qui les emploient en sont satisfaites ; il est arrivé plusieurs fois même qu'on nous en a redemandé dans les maisons où nous avons eu l'occasion d'en placer déjà. Quelques-unes sont encore dans leur première place ; d'autres ont changé pour trouver mieux.

Nous avons placé :

19 domestiques ; 8 employées de commerce ; 1 employée d'administration publique ; 5 ouvrières de métier ; 2 professeurs ; 1 nourrice ; 6 jeunes filles à l'asile Michel-Bizot ; 1 à l'asile de Genève ; 1 à l'Œuvre Libératrice de Marseille ; 1 au Home israélite ; 2 à l'hôpital ; 6 ont été rapatriées dans leur famille ; 1 va entrer prochainement dans une École de laiterie ; 1 autre, dans le commerce ; 1 s'est mariée ; 9 enfin, nous ont quitté, sans conserver de relations avec nous : en tout 65.

Celle qui s'est mariée a eu la chance de rencontrer un honnête ouvrier qui a tenu à reconnaître, quelques jours avant son mariage, l'enfant qui n'était pas le sien, afin, disait-il, que « ma femme n'ait à rougir devant personne. »

A toutes nos protégées, au moment où elles ont quitté la maison, nous avons donné un trousseau complet : linge, robes, chapeaux, vêtements, etc. ; nous payons les frais du voyage, nous obtenons des billets à demi-tarif, et, quand il y a des enfants nouveau-nés, nous donnons la layette et avançons les frais... le premier mois de la nourrice.

Nous avons eu plusieurs malades : l'une de nos accouchées a eu jusqu'à neuf abcès au sein ; une autre nous est arrivée avec le poignet démis et à peu près ankylosé ; une autre encore avait des crises nerveuses et un commencement de tuberculose ; une pauvre petite envoyée par l'Œuvre contre la traite des Blanches, une maladie intérieure très douloureuse ; il en est deux que nous avons dû envoyer dans des hôpitaux spéciaux — ce sont les seules. Toutes ont été soignées pendant leur séjour à la Maison par le Dr Sicard de Plauzoles, dont nous ne saurions trop admirer le dévouement, et

qui veut bien se charger du service médical régulier — et par Dr Jullien dont la sympathie pour l'Œuvre est à toute épreuve. Quand elles sont trop malades pour être soignées à la Maison, Mme Alphen Salvador, notre si dévouée vice-présidente, reçoit ces enfants dans l'hôpital qu'elle a fondée ; Mme Béquet de Vienne prend celles qui sont enceintes à son Œuvre de l'Allaitement Maternel. Mme Alphen Salvador en a hospitalisé 4 et Mme Béquet de Vienne 2.

Je tiens à vous signaler encore de nombreux dons en nature, mobilier, linge, rideaux, etc... qui, joints à quelques achats indispensables que nous avons dû faire, nous ont permis d'achever complètement l'aménagement de la maison. Je signalerai huit ravissantes aquarelles, bouquets de fleurs, peintes et offertes par Mlle Bernard et deux paysages, don de M. Henri Monod.

Je voudrais, après l'exposé que je viens de vous faire du fonctionnement de l'Œuvre, vous parler encore de la sympathie dont elle est entourée. Au Ministère de l'Intérieur, l'éminent Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, dont la haute situation et la pratique des usages administratifs n'ont pu amoindrir la délicate bonté, ni la générosité d'âme, M. Henri Monod, dont la présence à ce fauteuil témoigne assez toute la bienveillance, a été le premier à lui faire obtenir une subvention ministérielle.

La Mairie de Passy non seulement a renouvelé la sienne, mais par sa Caisse des Écoles, nous fait un don mensuel supplémentaire, qui nous permet de payer les frais de pension de la petite fille de notre surveillante Mme Albin.

Nous ne saurions trop nous louer du concours bienveillant de la Préfecture de Police ; on y conseillait ces jours derniers à un père cruellement affligé, de nous conduire sa fille : « Confiez-la à l'*Œuvre Libératrice*, car nous revoyons rarement au Dépôt les femmes que nous y avons envoyées ».

M. le Juge d'instruction de Valles, spécialement chargé des affaires qui concernent la "Traite des Blanches", nous confiait ces jours derniers une délicieuse enfant blonde de 8 ans, mignonne aux yeux bleus, dont le père, un misérable, est en prison : « Te plais-tu, Germaine ? — Oh ! oui, parce qu'ici, je ne suis pas battue et qu'on ne me met pas de rouge aux lèvres ».

La sympathie qui entoure l'Œuvre est due, en grande partie, à l'attitude courageuse et énergique de sa Présidente, Mme Avril de Sainte-Croix qui, aux congrès pour la répression de la Traite des Blanches, à Paris, en juillet ; à Bruxelles, à la Conférence sanitaire,

en septembre dernier ; à la Société de Prophylaxie sanitaire et morale ; au conseil de la Société de répression de la Traite des Blanches ; dans ses conférences, ses écrits, partout là où il y a un des préjugés à détruire, des sympathies à gagner, a toujours défendu les intérêts moraux et sociaux des pauvres femmes dont elle s'est fait l'avocat éloquent et convaincu. Aussi a-t-elle obtenu de précieux témoignages d'estime. On fonde des Œuvres libératrices, en province, à l'étranger ; ces jours derniers encore, le D<sup>r</sup> Santoliquido, directeur de l'Assistance publique en Italie et le D<sup>r</sup> Dubois Havenith, Secrétaire général de la Société Internationale de prophylaxie sanitaire et morale, visitaient la Maison d'Auteuil, et déclaraient vouloir en fonder de semblables dans leurs pays. C'est le projet qu'exprimèrent également un certain nombre de médecins venus à Paris, pour fêter le Centenaire de l'Internat et qui, à leur tour, ont tenu à visiter l'*Œuvre Libératrice*.

J'aurais désiré qu'il me fût permis, en terminant ce rapport où j'ai fait l'historique au point de vue administratif et matériel seulement, de vous donner de plus complets détails sur l'amélioration morale constatée chez la plupart de nos jeunes filles. Ce me serait très consolant et doux ; mais ce soin est réservé à Mme Eugène Simon, dont l'admirable dévouement à l'Œuvre méritait bien qu'on lui laissât cette satisfaction ; car voir ces pauvres petites épaves de la tourmente venir se réfugier autour de nous, nous demander asile et protection... les protéger, les aimer, lutter contre les ressouvenirs du passé... voir se développer le sentiment de la dignité personnelle reconquise, voir le bien cheminer peu à peu dans ces cœurs, faire luire en un mot l'étincelle... est-il pour une âme noble, déprise des vulgaires intérêts personnels, un sentiment de joie comparable ? Certes, toutes les Œuvres qui émanent de la compassion, de la solidarité qui nous lie, ont leur grandeur ; mais la nature morale étant supérieure à la pauvre nature physique, dans l'évaluation philosophique des Êtres, les Œuvres qui font du relèvement moral leur but premier, sont d'autant plus dignes de sympathie et de respect qu'elles s'adressent à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine, et lorsqu'elles associent le relèvement matériel au relèvement moral, en les consolidant l'un par l'autre, elles font une œuvre complète qui suscite les enthousiasmes que nous sommes heureux de constater autour de l'*Œuvre Libératrice*.

Rapport de M<sup>me</sup> EUGÈNE SIMON,

Secrétaire.

---

L'année dernière, lorsque nous réunîmes les adhérents de notre Œuvre pour la première Assemblée générale, M. le docteur Marmottan, félicitant notre Présidente, M<sup>me</sup> Avril de Sainte-Croix, d'avoir fondé cette *Œuvre Libératrice*, exprimait cependant la crainte que nos efforts ne fussent pas toujours couronnés de succès. Nous pouvions nous demander, en effet, si nos protégées, l'âme gangrenée par cette existence odieuse à laquelle nous cherchions à les soustraire, pourraient s'habituer facilement au travail, à une vie régulière, si nos espérances ne seraient pas souvent déçues. Je me hâte de dire, avec une profonde satisfaction, qu'il n'en a rien été de ces craintes. Nous avons trouvé dans l'âme de ces jeunes filles des sentiments d'une délicatesse extrême, et c'est le cœur plein d'émotion que je parlerai aujourd'hui de quelques-unes d'entre celles que nous avons eu la joie de rendre à une vie honnête.

M<sup>me</sup> la Secrétaire générale vient déjà de vous dire le chiffre des femmes admises, hospitalisées et sauvées pour la plupart. Ce chiffre est éloquent, mais il est une chose que, dans son beau rapport, M<sup>me</sup> Pégard a laissé volontairement dans l'ombre; ce sont les résultats purement moraux, les épanouissements d'âme, si je puis m'exprimer ainsi, que nous avons eu le bonheur de constater. Ne pouvant citer tous les cas, j'en prendrai quelques-uns au hasard.

Il y a quelques mois, une lettre éplorée nous vint de province. C'était une jeune fonctionnaire qui, séduite, abandonnée et chassée par sa famille, était tombée aux pires déchéances. Elle nous demandait de lui venir en aide; nous lui ouvrîmes la porte de notre asile. Au bout de quelques semaines, nous pûmes nous convaincre que, pour celle-la comme pour beaucoup d'autres, les circonstances, la misère, avaient été la cause de tout le mal.

Peu à peu, au milieu de l'atmosphère sympathique dont elle se vit entourée, son cœur attristé, aigri, reprit goût à la vie ; elle sentit renaître l'espérance, et, lorsque grâce à notre Secrétaire générale nous obtinmes enfin de la faire réintégrer dans le poste qu'elle avait perdu, ce furent des lettres tout imprégnées de reconnaissance et de foi en l'avenir qu'elle nous écrivit. « Je me sens si heureuse au milieu de mes compagnes », disait-elle. « Je sens que j'ai tant à oublier, que le travail qui, naguère, me causait une fatigue, me paraît aujourd'hui la chose la meilleure, » puis, une autre fois « Je viens de recevoir une lettre de mes parents ; grâce à vous, ils ont tout oublié, tout pardonné. Jamais je ne songerai sans émotion à la maison d'Auteuil. »

Une autre jeune fille, tombée à la prostitution, vient chez nous au sortir de Saint-Lazare ; elle avait un enfant, nous la gardâmes le temps nécessaire pour lui faire oublier le passé, puis son enfant mis en nourrice, nous la plaçâmes. Elle resta pendant six mois dans la maison que nous lui avions trouvée. Un jour, notre Présidente, M<sup>me</sup> Avril, reçut une lettre ; c'était notre ancienne protégée qui lui disait : « Chère Madame, un ouvrier veut m'épouser, puis-je l'accepter ? En tout cas, je ne le ferai que lorsque vous l'aurez vu et lui aurez parlé. » M<sup>me</sup> Avril vit cet homme. Comprenant les scrupules de la jeune fille, notre Présidente voulut discrètement le mettre au courant de ce qui s'était passé ; mais lui, très ému, répondit : Je sais tout, mais je sais aussi ce que c'est que la misère, et j'épouserai cette jeune fille malgré son passé. » Le mariage eut lieu, et depuis, chaque mois, nous avons revu la jeune femme heureuse et fière du foyer reconstitué.

Une autre qui, toute jeune, avait été enfermée pendant cinq ans dans une maison de tolérance, était venue chez nous, envoyée par la Préfecture de Police. Tristement, elle conta son histoire : enfant abandonnée, elle n'avait trouvé pour asile que ces odieuses maisons et venait nous demander appui. Nous la plaçâmes, et dernièrement, rencontrant ses maîtres, nous apprîmes qu'elle était devenue une excellente domestique. Félicitée par nous, elle répondit : « Tomber c'était bon autrefois ; aujourd'hui que je vous connais, ce ne serait plus pardonnable. »

L'année dernière, après l'Assemblée générale, une jeune fille qui avait lu, dans *l'Éclair* un article sur l'œuvre, vint trouver notre Présidente et lui dit : « Madame, ce n'est ni la faim, ni la misère qui m'amènent. J'ai un appartement, de l'argent, mais la situation qui m'est faite m'est odieuse. Fille d'un grand industriel du Nord, séduite à 17 ans par un officier qui m'emmena à Paris, et m'abandonna au bout de quelques jours, je n'osai retourner dans ma famille. Errante, sans domicile, je fus arrêtée par des agents et conduite au Dépôt. Ne voulant pas faire connaître mon nom, je fus inscrite sous un faux état civil, sur les registres de la prostitution. »

C'était pour obtenir sa radiation de ces registres de la police qu'elle venait à nous.

Elle s'astreignit à suivre strictement la règle de la maison et après trois mois de séjour à Auteuil, sa conduite exemplaire nous ayant bien prouvé son désir de rentrer dans le droit chemin, nous la plaçâmes dans une maison de commerce où elle se fit remarquer par sa conduite et son intelligence.

La « Traite des Blanches » nous a fourni, en même temps qu'un nombre assez élevé de journées d'hospitalisation, l'occasion de nous réjouir une fois de plus d'avoir ouvert cette petite maison, havre de salut, où ont pu venir se réfugier tant de détresses morales !

Sur les cinq jeunes filles à nous envoyées par M. de Valles, l'éminent magistrat, nous n'avons eu qu'un seul insuccès ; une jeune fille, une enfant de 16 ans, qui nous a été reprise par ses parents indignes, avant que nous ayons pu achever notre œuvre de sauvetage. En nous quittant, elle nous disait, les larmes aux yeux : « Si vous saviez combien je regrette de partir ; la première fois de ma vie je me trouvais au milieu d'honnêtes gens ! »

Une autre pauvre enfant de 17 ans, enfermée successivement dans deux maisons de prostitution de province, nous arriva trop souffrante pour que nous ayons pu songer à la placer ; nous l'avons envoyée au bord de la mer dans une œuvre similaire ; de là, elle écrivait récemment à notre Présidente : « Madame, je suis heureuse

quand arrive le dimanche, non pas pour ne pas travailler, mais pour vous écrire. »

M<sup>me</sup> Avril, en traversant Marseille, il y a quelques jours, alla la voir. La pauvre enfant lui témoigna la plus vive affection et lui manifesta le désir de rester désormais à la campagne et de ne pas revoir une grande ville où l'on est si malheureuse !...

Les autres, des jeunes filles tombées également au fond de l'abîme et enfermées dans des maisons de tolérance à l'âge où nos enfants, à nous, sont gardées avec tant de soin, ont été, après un stage de quelques mois, reclassées, et ont trouvé dans le travail le moyen de vivre honnêtement. Ce sont celles-là surtout qu'il faut entendre lorsqu'elles reviennent à notre asile ! Elles sont touchantes de reconnaissance et d'affection. L'une d'elles, fille mère, disait à M<sup>me</sup> Blanchard, une de nos dévouées collaboratrices, en lui parlant d'une personne qui lui avait été secourable : « J'aime tant quand cette dame vient me voir ; d'abord, elle est bien bonne pour moi, et puis, elle sait où est ma fille, et ça me remue toute quand je pense qu'elle me regarde avec des yeux qui ont vu mon enfant ! »

Une autre de nos protégées à laquelle nous avons trouvé une place chez une de nos dames patronnesses, nous fit dans un élan de reconnaissance cette réflexion touchante : « Cette dame connaît mon passé, alors j'aurai moins honte et surtout je n'aurai jamais besoin de mentir. »

Il ne faut pas oublier que ces sentiments si délicats nous sont exprimés par de malheureuses jeunes filles, des enfants presque, tombées à la prostitution dans des circonstances le plus souvent indépendantes de leur volonté, et en terminant je rappellerai ici les paroles que prononçait l'année dernière notre Présidente dans son rapport : « Mères heureuses, si attentives à conserver l'innocence de nos filles, souvenons-nous que tout, jusqu'au droit d'être pure, a été refusé à ces enfants victimes de la misère et de l'abandon, et conscientes des responsabilités morales que nous crée notre bonheur, acquittons-nous un peu en tendant à ces victimes de notre société une main secourable et fraternelle. »